

Projet pédagogique de l'accueil périscolaire et extrascolaire « Cally-Nant ».

Le projet pédagogique définit les conditions de fonctionnement du centre de loisirs sans hébergement. Il est conçu comme un contrat de confiance entre les acteurs éducatifs (l'équipe d'animation, les parents, etc.) et les mineurs en ce sens qu'il est le garant du lien existant entre les valeurs éducatives défendues et les actions sur le terrain. Il constitue pour l'équipe d'animation une référence, un fil conducteur qui permet, au travers du projet éducatif dont il dépend, d'aider à construire les démarches pédagogiques en donnant du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

1. Le mot de la directrice

L'accueil de loisirs est un espace de liberté encadrée, offrant aux enfants l'opportunité de vivre en groupe, mais aussi de pratiquer des activités nouvelles, différentes de celles proposées à l'école ou au sein de leur foyer.

Notre équipe d'animation vise **l'épanouissement personnel de chaque enfant au sein du groupe**. C'est un objectif ambitieux que nous espérons atteindre par différents moyens : inciter les enfants à la découverte, stimuler leur curiosité, profiter des aspects conviviaux de la collectivité, accueillir les enfants avec leurs différences. L'accueil de loisirs veille à s'adapter aux besoins des enfants en situation d'handicap. Il se doit d'apporter les aménagements nécessaires, et de concevoir des activités accessibles.

En accueil de loisirs, les enfants ne sont ni soumis à des règles rigides ni à des objectifs de performance. Ceci signifie que les enfants n'ont aucune obligation de participer aux activités proposées. Ils viennent pour s'amuser, pour élargir leur horizon. Nous souhaitons leur laisser une grande liberté, qui trouve sa limite essentiellement dans le respect d'autrui.

La dimension du temps est également importante : pris dans nos rythmes d'adultes, les enfants sont sans cesse soumis à des exigences de rapidité et de respect des horaires. Au centre de loisirs, les activités débutent et s'arrêtent en fonction des besoins enfants : respect du temps nécessaire à un repas agréable, activités physiques lorsque les enfants ont besoin de se défouler, activités manuelles lorsque leur attention le permet, jeux libres alternant avec des activités plus structurées.

La qualité de l'accueil des enfants passant par le **plaisir d'animer**, les animatrices sont incitées à développer des activités qu'elles aiment. Chaque animateur ayant des centres d'intérêts différents, c'est la variété des profils d'animateurs et de stagiaires au contact des enfants qui permet la diversité nécessaire à un programme d'animation attrayant.

La tarification de l'accueil de loisirs et périscolaire, dépend des heures de présence des enfants et du quotient familial. La tarification est progressive en fonction du revenu des parents.

2. Organisation de l'animation

A. L'équipe d'animation : composition et fonction

Notre équipe est constituée d'une directrice titulaire du BAFD, d'une co-directrice stagiaire du BAFD et de deux animatrices qualifiées (CAP petite enfance ou BAFA). Ponctuellement, nous

accueillons des stagiaires en formation dans le domaine de l'animation ou de l'éducation. Le taux d'encadrement des enfants est conforme aux exigences légales :

- en périscolaire, 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- en extrascolaire, 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

La directrice de la structure est garante :

- de la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.
- de la mise en œuvre du projet éducatif à travers un projet pédagogique élaboré en concertation avec l'équipe d'animation.
- d'une bonne coordination au sein de l'équipe d'animation et avec les partenaires.

La directrice s'assure que les animatrices aient un temps de formation ; elle supervise également les animateurs stagiaires et rend compte au bureau de Cally-Nant du fonctionnement de l'accueil.

Les animatrices gèrent l'accueil quotidien des enfants. Elles ont sous leur responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âge accueillie et des activités qu'elles proposent. Elles assurent la sécurité physique et morale des enfants qui leur sont confiés. Elles participent au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif élaboré par le bureau de Cally-Nant, dans le respect du cadre légal des accueils collectifs de mineurs.

B. Temps forts de l'accueil périscolaire

Nous accueillons en moyenne une trentaine d'enfants le matin. L'accueil périscolaire commence dès 7h du matin avec l'accueil des premiers enfants par un membre de l'équipe d'animation. Les enfants doivent être déposés par les parents dans la salle principale de l'activité, ce temps étant un temps de relais parent-animateur permettant l'échange d'informations importantes concernant l'enfant au quotidien.

Dès 7H30, une animatrice supplémentaire est présente et à 8h arrive la dernière animatrice. Ce renforcement progressif de l'équipe d'animation répond à l'arrivée échelonnée des enfants, dont la majeure partie arrive autour de 7h30. Dès lors, deux animatrices restent avec les enfants qui le souhaitent en salle d'activité, tandis qu'une autre accompagne un groupe d'enfant en salle de motricité ou dans la cour.

Les enfants ont des besoins très variés durant cette période d'accueil : certains prennent un petit déjeuner, d'autres cherchent le calme pour se réveiller tranquillement, d'autres encore expriment le besoin de se défouler avant l'école.

La séparation des enfants entre un lieu calme et un lieu permettant des activités plus énergiques contribue au bon déroulement de l'accueil des enfants.

Le matériel à disposition des enfants dans la salle d'activités **sont les suivants** :

- jeux de société
- jeux de construction

- dinette, poupées, playmobiles et autres éléments permettant le développement du jeu symbolique et de l'imaginaire
- matériel de dessin, coloriages
- puzzles
- livres.

Ce matériel est utilisé par les enfants à leur guise. Ils peuvent également solliciter les animatrices pour les aider à l'utiliser.

Le matériel à libre disposition des enfants à l'extérieur et en salle de motricité est le suivant : cordes à sauter, cerceaux, échasses, jeux de raquettes, ballons sauteurs, quilles, cônes servant à délimiter les espaces de jeux.

L'animateur encadre le jeu libre des enfants en veillant particulièrement à leur sécurité lors de l'utilisation du matériel alors qu'ils sont en mouvement. L'animateur propose également aux enfants la participation à de « grands jeux », comme le ballon prisonnier, le ballon bingo, le jeu de l'épervier etc...

Vers 8H30, les enfants rejoignent leurs classes : les primaires sont emmenés dans la cour par une animatrice tandis que les élèves de maternelle sont déposés dans leur classe par 1 à 2 animatrices. Chaque matin, une liste des enfants présents ainsi qu'une liste des enfants attendus à Cally-Nant en fin de journée est établie. Cette liste est distribuée dans les classes. À 16H30, les primaires sont récupérés sous le préau en période estivale et dans le couloir en période hivernal par une animatrice tandis que les enfants scolarisés en classe de maternelle sont récupérés dans leur classe par 1 à 2 animatrices.

La communication avec l'école est souvent orale. Un tableau et un cahier existe en support de communication transversal aux différentes structures accueillant l'enfant pendant la journée : domicile → Cally Nant → école → cantine. Mais leur utilisation reste peu fréquente. Un outil de ce type existe aussi pour certains enfants dont le comportement pose problème : ils ont un cahier de suivi.

En fin de journée, nous accueillons en moyenne 40 enfants. L'accueil périscolaire débute par un temps de jeu libre à l'extérieur si le temps le permet. Ensuite vient le temps de l'appel, puis du goûter, pris dans la salle d'activités. Dès 16h45 s'organise le départ échelonné des enfants. Ceux qui restent sont répartis en deux grands groupes, l'un à l'extérieur ou en salle de motricité, l'autre en salle d'activités. Les activités sont les mêmes que le matin. Il y a, pour les enfants qui le souhaitent, la possibilité de réviser les leçons.

C. Temps forts de l'accueil périscolaire de la journée du mercredi.

➤ Le fonctionnement du mercredi

La journée du mercredi ressemble à une journée en extrascolaire. Nous accueillons en moyenne vingt-cinq enfants pendant toute la journée. Les parents peuvent inscrire leurs enfants conformément à leurs besoins : matin avec ou sans repas, après-midi avec ou sans repas, ou en journée complète.

C'est un temps de relâche au milieu de la semaine qui doit répondre aux rythmes de la vie des enfants : à leurs envies mais également à leur besoin de repos.

Nous en profitons aussi pour accompagner des enfants au cours de théâtre le matin et nous

organisons des sorties à la bibliothèque car nous sommes en lien avec les associations locales.

Des projets d'animation sont décidés pour une période donnée plus ou moins longue en fonction de leurs complexités. Durant cette période les enfants vont être amenés à découvrir le territoire, à effectuer des activités relatives au thème mis en exergue et à mettre en place des projets (spectacle, théâtre, danse,...). Les projets répondent toujours aux objectifs pédagogiques et éducatifs mais également aux objectifs du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) dont le rôle fondamental est d'équilibrer la journée de l'enfant. Ils sont en lien avec ceux de l'école.

➤ Le Plan Mercredi

Pour cette année 2019-2020, nous nous baserons sur les fiches du Plan Mercredi mise en place par le ministère de l'éducation nationale (<http://planmercredi.education.gouv.fr/les-ressources-pedagogiques>). Le Plan Mercredi est un label qui garantit aux familles, à la fois, la qualité éducative des activités proposées au sein du centre de loisirs et le savoir-faire du personnel. Le Plan Mercredi fédère tous les acteurs de l'éducation pour proposer aux enfants une offre périscolaire riche et diversifiée. Les activités se déclinent ainsi en plusieurs séances, et abordent des thématiques variées (Physique, sportive, jeu, arts visuels...). La charte de qualité du Plan Mercredi sera respectée. L'équipe pédagogique veillera ainsi à favoriser :

- la complémentarité et la cohérence éducative entre le projet pédagogique et le projet d'école.
- l'accueil de tous les publics, ce qui inclut les enfants en situation de handicap.
- la découverte du territoire local pour en souligner la richesse.
- la mise en place d'activités de qualité.

➤ Le matin

L'accueil du matin s'effectue entre 7 heures et 9 heures. Les animatrices répondent au mieux aux besoins et aux envies des enfants (petits déjeuner, jeux libres, jeux collectifs,...). C'est un moment de transition pour l'enfant entre sa maison et le centre de loisirs.

Suite à cet accueil, les enfants qui le souhaitent peuvent participer à un jeu collectif organisé par l'animatrice. Ce temps permet de se défouler en extérieur si le temps le permet. Deux ou trois enfants sont choisis pour mettre la table avec l'aide d'une animatrice.

A 10 heures, l'activité prévue est mise en place et les enfants qui souhaitent y participer s'installent. Les autres profitent de ce moment pour s'isoler, lire un livre ou dessiner. Cette activité est toujours en lien avec un thème en particulier.

A 11h45, nous procédons au rangement de la salle et les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

➤ Le repas du midi

Le repas du midi est un moment très important, il permet aux enfants de s'exprimer dans un plus petit groupe et de parler avec les animatrices. Le repas est fourni par un restaurant, situé à 10 km, où sont cuisinés des plats de saison avec des produits locaux. Les menus sont équilibrés et répondent aux régimes spéciaux de certains enfants. Les enfants sont invités à goûter à tout mais en aucun cas on ne les force à manger. Les saveurs sont différentes car elles ne sont pas cuisinées de la même manière qu'à la maison.

Après le repas, les enfants aident les animatrices à débarrasser les tables de la cantine. Ils se

relavent les mains. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi se laver les dents.

➤ L'après-midi

En début d'après-midi, un temps calme est mis en place. Il permet aux enfants de digérer correctement. Le groupe des plus petits est conduit à la sieste, où chaque enfant profite d'un couchage individuel. Nous veillons à ce que les rituels de sieste restent les mêmes tous au long de l'année (passage au toilette, lecture d'une histoire, doudou...).

La sieste est également proposée aux plus grands qui désirent se reposer. Le temps de sieste varie selon le besoin de l'enfant. Quand ce besoin est assouvi, l'enfant peut se réveiller et retourner jouer en salle d'activité. Pour les plus « gros dormeurs », l'animatrice les réveille en douceur à partir de 15h30, afin qu'ils puissent prendre le goûter en collectivité.

Pendant ce temps de sieste, le groupe des grands, rejoint plus tard par les petits, profite de l'activité mise en place pour l'après-midi. Cette animation est généralement plus sportive, nous proposons en effet aux enfants, de grands jeux collectifs afin qu'ils se dépensent physiquement. (Comme une chasse au trésor, un tournoi de foot, etc.). Nous avons la chance de posséder aux abords du centre de loisirs, un « agospace », comprenant un « city stade », ainsi qu'un parc de jeux pour enfants.

➤ Le goûter et le départ

A 16h00, le goûter fourni par le centre de loisirs est servi aux enfants. Nous veillons également à respecter l'équilibre alimentaire par un apport en fruit saisonnier, un laitage, et un biscuit. Ce temps nous permet d'évaluer la journée, en demandant aux enfants un petit retour sur leur ressenti des activités effectuées ce jour même.

A partir de 16h45, les enfants sont de nouveau en temps libre, ils ont donc le choix de s'occuper en fonction de leur envie. Les animatrices restent à leur disposition pour les divertir.

Les départs échelonnés ont lieu durant ce temps et jusqu'à 18h30.

Les parents sont accueillis après avoir sonné à la porte d'entrée du centre de loisirs. Une animatrice est en charge de faire un point sur la journée de l'enfant, à chaque famille. Si un problème a été rencontré, c'est alors la co-directrice ou la directrice de prendre en charge cette transmission.

D. Temps forts de l'accueil extrascolaire.

➤ Le matin

En extrascolaire, nous accueillons en moyenne 25 enfants. L'accueil des enfants a lieu de 7H à 9H. Il est organisé comme en périscolaire : certains enfants font un temps calme ou prennent leur petit déjeuner, tandis que d'autres jouent en salle de motricité.

Après ce temps d'accueil, les enfants sont encouragés à profiter d'un premier temps de défoulement, qui a lieu à l'extérieur lorsque le temps le permet. Après l'appel, une première activité encadrée est ensuite proposée aux enfants : activité culinaire, manuelle, découverte etc... Les enfants les plus grands investissent souvent l'activité plus longtemps.

À la fin de la matinée, un second temps libre a lieu. L'enfant est incité à jouer dehors ou à se défouler en salle de motricité, mais il a également la possibilité de faire un temps calme.

➤ Le midi

Le repas débute vers 12h, c'est une vraie pause conviviale dans la journée des enfants. Au cours de la matinée, un groupe de 2 à 3 enfants met la table avec un animateur. Les enfants du groupe participent à cette mise en place à tour de rôle.

Après un passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants passent à table. Ils choisissent les copains avec lesquels ils souhaitent être assis. Les animateurs servent le repas. Les enfants ont le temps de manger tranquillement et sont encouragés à goûter à tout mais ne sont jamais contraints à manger.

Le repas terminé, les animateurs débarrassent les tables avec la participation du groupe des grands enfants. Après le déjeuner, les enfants se lavent une seconde fois les mains.

➤ L'après-midi

Le début de l'après-midi est marqué par un temps calme (lecture, dessin, jeux de société, sieste en salle de motricité pour ceux qui le souhaitent). Ce temps calme dure une heure environ. Ensuite, les enfants peuvent aller jouer dehors ou s'adonner à des activités plus bruyantes. Les enfants qui font la sieste ne sont pas réveillés, ils rejoignent le groupe une fois leur besoin de sommeil assouvi.

Vers 15H, une deuxième activité encadrée est proposée aux enfants. Il s'agit souvent d'un grand jeu ou d'une activité plus physique que le matin. Après cette activité, les enfants se lavent les mains et goûtent. Comme lors du repas de midi, certains enfants sont mis à contribution pour préparer le goûter, en respectant un roulement.

Les départs des enfants débutent vers 17H s'achèvent avec la fermeture de la structure à 18H30.

3. Rappels des axes éducatifs et développement du projet pédagogique

A. Soutien au développement de l'enfant.

Le soutien au développement est envisagé ici sous deux angles distincts : d'une part, l'aide à l'enfant dans sa quête d'autonomie, et, d'autre part, le respect du rythme propre à chaque enfant.

➤ Aider l'enfant dans sa quête d'autonomie

L'enfant acquiert son autonomie petit à petit, accompagné par les animateurs qui guident, conseillent, proposent, mais ne font pas « à la place » de l'enfant. Les champs d'application visés sont les suivants :

- les activités de la vie quotidienne telles que s'habiller, manger seul, apprendre à se laver les mains etc...
- le jeu
- la création
- les activités sportives

Les moyens et méthodes employés pour atteindre cet objectif sont :

- l'utilisation de dessins explicatifs pour aider l'enfant à mettre la table
- les comptines d'habillage

- l'instauration d'un rituel d'hygiène avant les repas et collations
- un livre de fermetures avec lacets, bouts, fermeture éclair
- l'accompagnement de l'enfant dans la découverte de nouveaux jeux
- l'encouragement des enfants lors des activités sportives (l'animateur est là pour transformer les échecs en tentatives avant la réussite).

➤ Respecter le rythme de l'enfant

L'équipe d'animation respecte le rythme des enfants à travers une adaptation permanente à leur comportement : il s'agit de leur proposer une activité structurée au bon moment, alternant avec des temps libres. Ainsi, l'agitation du groupe peut être canalisée à travers une activité physique. De la même manière, la fatigue perceptible des enfants doit donner lieu à un temps de repos.

Le repas est également un temps à part, assez long dans notre structure (2 heures), pour permettre à l'enfant de profiter de ses différents aspects : mettre la table tranquillement, goûter chaque aliment, discuter avec des copains qu'on apprécie.

Le respect du rythme des enfants suppose une organisation spatiale de nature à séparer les lieux où se déroulent les activités calmes et bruyantes : coin lecture, sieste dans une pièce séparée avec mise en place de lits, grands jeux et matériel (ballons etc...) dans la cour.

Etant donné la grande amplitude d'âge entre les enfants les plus grands et les plus petits accueillis sur la structure, nous favorisons les activités en petits groupes (répartition par âge) lors des périodes d'accueil extrascolaire. En effet, les centres d'intérêts divergent à 3 ans et à 11 ans!

B. Permettre à l'enfant d'appréhender la vie citoyenne

Il s'agit, entre autres, d'aider chaque enfant à **trouver sa place au sein du groupe**. L'accueil de loisirs souhaite proposer les mêmes activités à tous les enfants, en les rendant accessibles par une adaptation aux différents publics accueillis. Les moyens de cette intégration sont la formation continue des animateurs ... et leur créativité !

Cet objectif nécessite la mise en place de projets d'animations favorisant **l'ouverture à l'inconnu et la tolérance**. Pour cela, différentes méthodes et moyens peuvent être utilisés :

- Mimer le handicap (ex : parcours sensoriel avec les yeux bandés).
- Limiter le conditionnement social et favoriser la mixité en proposant des activités telles que le tricot sous un autre nom (« fabrication d'une couverture » par exemple).
- Permettre la découverte d'autres cultures à travers la réalisation de recettes de cuisine, l'organisation de fêtes traditionnelles lointaines comme le nouvel an chinois, la réalisation d'une carte du monde avec des costumes et des aliments propres à chaque pays.
- Proposer à nos enfants issus du milieu rural la découverte du milieu urbain, par le biais de rencontres avec un autre centre de loisirs situé à Annecy, Lyon ou Genève par exemple.

La vie citoyenne se caractérise également par la participation à des actions solidaires : solidarité dans les tâches quotidiennes (mettre et débarrasser les tables), participation à des actions ponctuelles comme « les cartes de la fraternité ». Ces cartes sont en fait des photos permettant la discussion avec les enfants autour de l'exclusion, du racisme, de la pauvreté etc... Elles servent de support à la rédaction d'un petit mot fraternel ou à la réalisation d'un dessin, envoyé à un anonyme.

Enfin, un accent particulier est mis sur la découverte et le respect de notre environnement, à travers des sorties autour de notre village, l'entretien de carrés de jardin depuis une année, la réalisation de

cabanes à insectes, la découverte du circuit des déchets grâce au SIDEFAGE de Valserhône, le tri sélectif au sein de l'accueil de loisirs. Quotidiennement, les animatrices veillent au respect de la faune et de la flore à travers des rappels à l'enfant : éviter de graver l'écorce d'un arbre ou d'écraser volontairement des insectes, ramasser un déchet trouvé en chemin etc...

C. Accueil des enfants en situation de handicap

L'article L114-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF), texte codifié de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, stipule que "toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté." Ainsi, le législateur français reconnaît que l'accès des enfants en situation de handicap aux structures éducatives collectives est un droit fondamental et une obligation nationale. Qui plus est, accueillir des enfants neuro-atypiques permet aux enfants neurotypiques de changer leur regard sur le handicap et de préparer ainsi les futures générations à une meilleure acceptation de la différence dans notre société.

L'expression "en situation de handicap" n'est pas anodine. En l'utilisant, on ne met pas tant l'accent sur le mot de handicap, qui relève du domaine médical, que sur le manque d'adaptation de la société aux besoins spécifiques de l'enfant handicapé. La responsabilité de la communauté toute entière est donc mise en exergue. C'est à la société de s'adapter aux besoins de l'enfant handicapé – et non le contraire – afin de véritablement devenir inclusive.

L'équipe d'animation aura à cœur de s'adapter aux besoins et protocole de suivi des enfants en situation de handicap, en conformité avec le projet de l'école inclusive porté par le gouvernement. En amont de la venue de l'enfant, une rencontre préalable avec la famille sera organisée, et ce dans le but de rendre efficaces les conditions d'accueil. Chaque situation est particulière, aussi est-il important d'écouter les parents et de prendre en compte les consignes qu'ils donnent pour la vie quotidienne de leur enfant. L'équipe d'encadrement sera sensibilisée aux difficultés de l'enfant : problème de repérage dans l'espace, non compréhension des consignes complexes, etc.

D. Favoriser la co-éducation

La communication entre les différents intervenants sur une journée doit trouver des moyens que nous devons développer :

- Mise en place d'un cahier de liaison transversal domicile-accueil de loisirs-cantine-école.
- Programmation d'une à deux rencontres annuelles avec l'équipe de l'école (instituteurs).
- Amélioration de la qualité des transitions parents-animateurs en instaurant un moment de transmission matin et soir, permettre à l'enfant d'apporter un objet transitionnel.
- Ouverture de la structure aux parents souhaitant partager un apport culturel ou un savoir-faire particulier dans le cadre des animations proposées aux enfants.
- Participation de l'ensemble des intervenants en animation (personnel d'animation périscolaire et extrascolaire, ATSEM participant aux TAPS, personnel de la cantine) à des formations communes.

4. Evaluation du projet pédagogique

L'évaluation est faite de manière continue et de manière ponctuelle.

➤ Evaluation continue

Elle a lieu de manière hebdomadaire, tous les lundis matins. La réunion du lundi se tient de 8H45 à 10H. Elle permet à l'équipe d'animation (animatrices et directrice, stagiaires) de faire un **débriefing** de la semaine écoulée : discussion autour des activités proposées (ont-elle plu ? Si non, à qui et pourquoi ont-elles déplu ?), des problèmes éventuellement rencontrés avec des enfants ou des parents.

Cette réunion permet également une évaluation des activités pour la semaine à venir : réalisation de prototypes permettant d'appréhender le temps nécessaire à une activité manuelle et son adéquation à notre public (les petits, les enfants différents, peuvent-ils réaliser l'activité ? Si non, comment l'adapter ?).

Le troisième but de cette réunion est d'effectuer des recherches en vue de l'élaboration du programme des animations.

➤ Evaluation ponctuelle

L'évaluation ponctuelle a lieu :

- De manière trimestrielle lors d'une réunion avec l'organisateur de l'accueil de loisirs (bureau). Il s'agit d'une évaluation plus globale dont les modalités sont décrites dans le projet éducatif.
- À travers la participation de l'équipe d'animation au comité de pilotage du PEDT.